

RENDEZ-VOUS OCTOBRE-NOVEMBRE

Ven. 17 octobre **Potion et Chaudron**

Théâtre | Tout public | 7 ans et +

19h | Espace Oresme

6€ / 3€ / Gratuit - 12 ans

par la Cie du Champ Exquis

Partenariat Bibliothèque/UFAC dans le cadre des "Rendez-vous conte !"

Lun. 20 au ven. 31 octobre

• **Les loisirs pour tous**

proposé par le Centre Socio-culturel

Programme d'activités à faire en famille

lectures partagées, journée autour de la

pomme, création d'une émission radio, etc.

Mar. 21 octobre

Lectures partagées

"Sorcières, potions et chaudrons"

10h et 15h | Bibliothèque | Gratuit

Inscription obligatoire auprès du Centre

Socio-culturel, 39 rue d'Harcourt.

Tél : 02.31.34.01.29

Sam. 25 octobre

Recettes de sorcières

10h30 | Bibliothèque | Gratuit

Inscription obligatoire auprès de la

bibliothèque, 20 rue F.Mitterrand.

Tél : 02.31.84.31.94

6, 7, 8 et 9 novembre

• **Journées de prévention des risques domestiques**

Gratuit | proposé par le Centre Socio-culturel

Au programme : conférences, cuisine à l'échelle

d'un enfant de 2 ans, test aux chocs etc.

Mar. 11 novembre

Commémoration

Armistice de 1918

11h | Monument aux morts,

rue F. Mitterrand

• Informations complémentaires disponibles

au Centre Socio-culturel, 39 rue d'Harcourt.

Tél : 02.31.34.01.29

accueil.csc@fleury-sur-orne.fr

www.facebook.com/quideneuf.fleury

ÉDITO DU MAIRE



Marc Lecerf | Maire de Fleury-sur-Orne

Madame, Monsieur,
Chers amis Fleurysiens,

Voici donc le numéro 59 du "Fleuryisien info", notre journal d'informations municipales. Vous y trouverez de nombreux articles. En outre, celui concernant les championnats de France cyclistes des élus qui ont rassemblé des centaines de concurrents grâce au dévouement et à la participation des bénévoles et des partenaires qui nous ont accompagnés ; qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Vous pourrez également vous remémorer les journées du patrimoine et les fouilles des "Hauts de l'Orne", les visites des carrières, le concert de la vieille église qui a réuni près de 150 personnes, mais aussi la fête des associations, notamment. Parmi celles-ci, une note particulière pour le CUCVO et le titre de champion du Monde d'Agility décroché par Adrien Grespier et son chien Gumball.

De même, la création d'un Espace Public Numérique (EPN) va faire franchir une nouvelle étape à notre commune.

Par ailleurs, l'actualité récente s'est aussi faite autour de l'annonce de l'autorisation obtenue par Inter IKEA d'implanter sa galerie commerciale (dont un magasin Auchan), à Fleury-sur-Orne, à côté du magasin IKEA. J'ai beaucoup œuvré avec les élus du Conseil Municipal, et avec votre soutien, pour qu'il en soit ainsi. Depuis deux ans, nous avons contribué sans relâche à promouvoir ce projet devant le Conseil d'État comme devant la commission nationale. Des voix se sont élevées pour protester contre notre succès. Elles se classent en deux catégories : ceux qui défendent tel ou tel concurrent d'Auchan, ceux qui prétendent défendre le centre-ville de Caen. À ces derniers, j'oppose les idées qui suivent, qui sont autant de pistes de travail : quel est le périmètre du centre-ville, les Rives de l'Orne font-elles partie du centre-ville ou en constituent-elles un second (concurrent), y a-t-il des surfaces commerciales de 1000 à 2500 m² disponibles dans le centre-ville aujourd'hui pour y implanter des "locomotives" commerciales, n'a-t-on pas laissé partir depuis 20 ans des directions départementales ou régionales du centre-ville le privant de milliers de clients, que fait-on à propos des milliers de logements vacants en centre-ville parce qu'ils sont trop chers et obsolètes alors qu'ils pourraient accueillir autant de familles qui y consommeraient, le centre-ville bénéficie-t-il d'un dynamisme collectif suffisant, ... ?

Pour ma part, je retiens de ce projet accordé qu'il est prévu ainsi depuis l'arrivée d'IKEA à qui le terrain a été vendu à cet effet. Le projet accordé rééquilibre le quart sud-ouest de l'agglomération et il est soutenu jusqu'à Thury-Harcourt voire au-delà. Le chantier va générer 200 millions d'euros d'investissement. Il y aura 200 salariés du BTP en permanence pendant les 2 ans de chantier avec des pointes à 350. Une fois ouverts, les magasins emploieront plus de 700 salariés et rapporteront plus de 3 millions d'euros de contributions aux collectivités locales qui en ont bien besoin. Enfin, la présence d'Auchan dans notre agglomération entraînera une diversification des produits et une baisse des prix pour les consommateurs.

Forts de votre soutien, nous poursuivons le développement de notre commune, contre vents et marées.

Bonne lecture à tous,

Votre maire,

Marc LECERF



RÉTRO SPECTIVE

DES ÉVÈNEMENTS,
...EN IMAGES !

FÊTE DES ASSOCIATIONS 6 SEPTEMBRE



CHAMPIONNAT DE FRANCE CYCLISTE DES ÉLUS 19-21 SEPTEMBRE



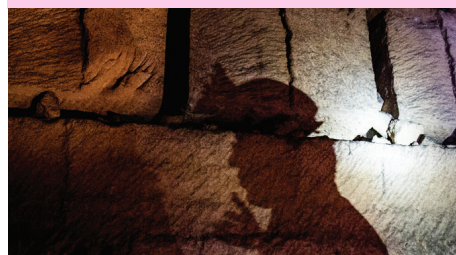
TOURNOI DE PÉTANQUE 27 SEPTEMBRE



BARBECUE AJFW 21 SEPTEMBRE



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 20-21 SEPTEMBRE



ANNONCES

RADIO FLEURIE RADIO TEMPORAIRE, DIFFUSION EN PUBLIC

Pendant trois jours "Radio Fleurie" émettra depuis l'espace Nicolas Oresme dans un rayon de 15 km. Une fréquence sur la FM nous sera attribuée de façon temporaire par le CSA : 91.9 (à confirmer).

Certaines émissions sont en cours de préparation. Plusieurs structures fleurysiennes participent à ce projet : la bibliothèque, le centre socioculturel, le collège Marcel Pagnol, l'école élémentaire Jean Goueslard, l'IME, le centre d'animations...

Nos partenaires : la ville de Fleury-sur-Orne, la région Basse-Normandie, le centre socioculturel. Toute la partie technique et le studio radiophonique sont mis en place par l'association Zones d'Ondes.

Suivez notre actualité sur notre site : www.ufacfleury.com.

Pour tous renseignements, contactez l'UFAC
ou le centre socioculturel, 39 route d'Harcourt.
UFAC : 02 31 34 30 25
ufac14@gmail.com

Si vous souhaitez assister au direct dans l'espace Oresme,
inscrivez-vous auprès d'Amin Robine, au centre socioculturel par
téléphone : 02 31 34 01 29,
par courriel : accueil.csc@fleury-sur-orne.fr.

LA BIBLIOTHÈQUE CHANGE SES HORAIRES D'OUVERTURE

A partir des vacances scolaires de la Toussaint, changement des horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : 16h30-19h00
Mercredi : 10h-12h30 ; 14h00-18h00
Jeudi : 14h-00-18h00
Vendredi : 16h30-19h00
Samedi : 10h00-12h30

L'Espace Public Numérique est ouvert sur les heures d'ouverture de la bibliothèque. Des ateliers (sur inscription) vous sont proposés le mardi de 14h30 à 16h30.

ADRIEN GRESPIER ET GUMBALL, CHAMPIONS DU MONDE D'AGILITY

Le 14 Septembre 2014 au Luxembourg, l'Equipe de France d'Agility a été sacrée Championne du Monde devant la Grande-Bretagne, la Suisse, le Japon et 26 autres nations.

Chaque équipe était composée de quatre couples conducteurs-chiens.

Adrien Grespier et son chien Gumball du club canin de Fleury-sur-Orne (CUCVO) sont donc **médaille d'or** dans cette discipline par équipe.

Ils ont réalisé deux parcours d'une très haute technicité sans aucune faute et dans des temps records. Le CUCVO est très fier d'Adrien qui s'est formé au club et n'a cessé d'y apporter toute sa formidable progression en s'entraînant avec tous ses chiens de haut niveau sportif. Sa performance ainsi que celle de ses coéquipiers est d'autant plus remarquable qu'elle est le fruit d'un entraînement assidu d'amateurs confrontés à des équipes étrangères de plus en plus professionnalisées.

Alors félicitations à nos Champions du Monde, Adrien et Gumball.



Adrien Grespier et Gumball

TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ

Tout au long de l'été, le service technique de la commune a engagé des travaux dans les locaux publics dont voici le détail :

École élémentaire

- Rénovation du toit du réfectoire ;
- Suppression du bloc de béton de la cour ;
- Petit travaux divers de maintenance (volets, installation de vidéoprojecteurs, peinture).

École maternelle

- Travaux divers de mise en sécurité (réhausse de la grille du portail) ;
- Rajout et réparation de sanitaires et de lavabos.

Bibliothèque

Cablage informatique pour la mise en place de l'EPN.

Centre Socio-culturel

- Travaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (rampe d'accès, porte d'entrée et sanitaire) ;
- Réfection du jardin (nettoyage et suppression de la citerne à fuel) ;
- Mise en place d'une chaudière à gaz ;
- Réfection des sols (planchers des bureaux).

Gymnase

- Peinture intérieure.

Travaux prévus pour la fin d'année :

- Lancement de la 2^{ème} phase de bardage.

Terrain de pétanque

- Mise en place de mats d'éclairage ;
- Création d'une plateforme béton pour sanitaire extérieur.

FOCUS SUR LE LOGEMENT SOCIAL

Chaque année, les bailleurs sociaux réalisent une enquête pour connaître les ressources de ses locataires. Cette enquête est menée au cours du 2^{ème} semestre de l'année. Le locataire devra communiquer, à cette occasion, au bailleur social son avis d'imposition ou de non-imposition à l'impôt sur le revenu et renseignera le nombre de personnes vivant dans son foyer.

Les ressources prises en compte sont celles de l'ensemble des personnes vivant au foyer lors de l'année N-2.

Les raisons de cette enquête

L'Etat participe financièrement à la construction et à l'aménagement de logements sociaux qui ont vocation à accueillir les ménages modestes. Comme il s'agit de locations aidées, les conditions d'accès (les ressources) et les loyers y sont strictement réglementés.

Différents types de logements sont proposés :

- Les logements P.L.A.I., logements financés par un Prêt Locatif Aidé d'Intégration ;
- Les logements P.L.U.S., logements financés par un Prêt Locatif à Usage Social ;
- Les logements P.L.S., logements financés par un Prêt Locatif Social.

Les deux premières catégories (P.L.A.I., P.L.U.S.) sont destinées à des familles aux ressources modestes voire ayant des difficultés. Les logements P.L.S. ne sont pas à proprement parlé des logements sociaux. Ce type de logement est destiné aux classes moyennes.

Composition du foyer	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.A.I.	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.U.S.	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.S.
1^{ère} cat. (1 pers. seule)	11 006 €	20 013 €	26 017 €
2^{ème} cat. (2 pers. sans personne à charge)	16 037 €	26 725 €	34 743 €
3^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 1 pers. à charge)	19 283 €	32 140 €	41 782 €
4^{ème} cat. (4 pers. ou 1 seule, avec 2 pers. à charge)	21 457 €	38 800 €	50 440 €
5^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 3 pers. à charge)	25 105 €	45 643 €	59 336 €
4^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 4 pers. à charge)	28 292 €	51 440 €	66 872 €
Par personne supplémentaire	3 155 €	5 738 €	7 459 €

L'application d'un supplément de loyer de solidarité ou surloyer
Pour les locataires n'ayant pas répondu à l'enquête dite "ressources" dans le délai d'un mois, le bailleur appliquera systématiquement un surloyer maximal et une indemnité de 25 €. Leur situation ne se régularisera qu'après renseignements des informations demandées.

Pour les locataires dont les revenus après enquête dépassent le plafonds des ressources, un surloyer leur sera appliqué en plus des loyer et des charges.

QUELQUES NOUVELLES DE L'AMAP



Il y a un an, un orage de grêle s'est abattu sur notre commune, causant de nombreux dégâts matériels. Pour nos maraîchers de Fleury-sur-Orne, cet épisode climatique d'une rare violence a, en quelques secondes, anéanti des semaines de travail et détruit une grande partie des légumes arrivés à maturité ainsi que ceux déjà plantés pour l'hiver.

Les pertes sont estimées par les maraîchers à 80 000 euros. Onze mois plus tard, le montant de l'indemnisation de l'État, au titre de la reconnaissance de "calamité naturelle" s'élève à 9 000€. Quant aux assurances...pas de nouvelles à ce jour !

Fatalité, "coup dur", risques du métier diront certains, négligence, imprévoyance liée à l'urbanisation galopante pour d'autres car c'est bien la coulée de boue des terrains situés en amont qui fit le plus de dégâts.

Face à cette situation exceptionnelle, l'AMAP s'est mobilisée :

- Tout d'abord en continuant à acheter les produits de la ferme (par chance la serre a été épargnée).
- Une nouvelle association a été créée : grâce à une épargne citoyenne et solidaire, la "**Cagnotte Solidaire Paysanne du Calvados**" a rapidement récolté la somme nécessaire pour financer le prêt de la serre en cours.
- L'AMAP a élaboré un projet de jardins pédagogiques en milieu scolaire, avec des ateliers. Démarrés au printemps, ils s'achèveront aux premiers froids. Ce projet éducatif a pour but de valoriser l'agriculture biologique tout en participant à l'éducation nutritionnelle des enfants, les sensibiliser à notre environnement, réfléchir à l'impact de l'activité humaine sur notre milieu (une production locale est moins gourmande en carburant qu'un légume cultivé dans un autre pays, voire un autre continent...). Cette activité hebdomadaire a suscité un grand enthousiasme et recueilli une totale adhésion aussi bien de la part des équipes pédagogiques que des enfants.

À l'heure où tous les rapports sur le climat montrent une augmentation constante, pour ne pas dire alarmante, des

émissions de CO2 liées à l'activité humaine, il nous semble essentiel, à notre niveau, de réfléchir à des solutions faciles à adopter : nous avons la chance, à Fleury-sur-Orne, de pouvoir bénéficier de légumes cultivés près de chez nous, sans utilisation de produits chimiques et, grâce à l'AMAP, de consommer des légumes de qualité pour un prix abordable (pas d'intermédiaire entre producteurs et consommateurs).

Remerciements chaleureux à M. Philippe Duron, député, M. Alain Gruesnais, ex vice-président en charge du développement durable de Caen la mer et M. Marc Lecerf, maire de Fleury-sur-Orne, pour avoir soutenu financièrement notre projet de jardins pédagogiques par l'attribution de subventions.

Ouverture le
Mardi 21 octobre 2014

Fleury-sur-Orne
vous ouvre
LES PORTES du
NUMÉRIQUE !
epn.fleury-sur-orne.fr

Espace Public Numérique
de Fleury-sur-Orne
20 rue François Mitterrand (bibliothèque)
epn@fleury-sur-orne.fr

Horaires d'ouverture de l'E.P.N. :
mardi 16h30-19h | mercredi 10h-12h30/14h-18h
jeudi 14h-18h | vendredi 16h30-19h | samedi 10h-12h30

COUPON EXPRIMEZ-VOUS

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les problèmes locaux.
A retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne | Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.

.....

.....

.....

.....

.....

.....